

CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET A LA BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA DE LA VILLE D'ACHERES

I. PRESENTATION

La bibliothèque multimédia de la ville d'Achères met gratuitement à disposition de ses usagers inscrits des postes d'accès à Internet. Cet accès est libre mais soumis à des règles et restrictions dans le respect de la législation française et des missions culturelles et éducatives des bibliothèques.

Ces postes d'accès sont des outils de recherche d'information et de documentation. Ils ont pour vocation de compléter l'offre documentaire de la bibliothèque. La bibliothèque propose une sithèque organisée thématiquement. Les sites proposés dans cette sithèque correspondent à un choix professionnel comme c'est le cas pour l'acquisition des livres. Cependant, la bibliothèque ne peut en aucun cas garantir la qualité des informations qui figurent dans les sites en-dehors de la sithèque.

Les postes d'accès à Internet sont au nombre de trois : deux au rez-de-chaussée, un au deuxième étage. Ils sont accessibles aux horaires d'ouverture au public de la bibliothèque.

II. PRECAUTIONS D'USAGE

Sont interdits :

- la consultation des sites contraires aux missions des établissements publics et à la législation française, notamment ceux à caractère violent ou pornographique, faisant l'apologie de pratiques illégales ou de discriminations, ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine.

- l'accès à la messagerie, la consultation des sites de jeux, les forums de discussion, les chats, le commerce électronique, la création de pages Web.

- aucun téléchargement n'est autorisé (pas d'utilisation de disquettes, de clés USB, de CD-R/RW ou de DVD).

La durée de consultation est fixée à 60 minutes.

Les utilisateurs sont tenus de respecter le matériel mis à leur disposition.

III. CONDITIONS D'ACCES ET UTILISATION

- **accès Internet** : L'accès à Internet est gratuit et réservé aux usagers inscrits à la bibliothèque, sous réserve que leur inscription soit à jour. Une autorisation parentale est demandée pour les mineurs.

La consultation est limitée à une seule personne par poste.
La réservation est obligatoire.

Les utilisateurs doivent réserver une tranche horaire en s'adressant à l'accueil. Toute personne en retard de plus de 15 minutes sera considérée comme absente. Le poste réservé sera alors mis à la disposition d'un autre lecteur.

- **Aucune impression n'est possible**

IV. RESPECT DE LA CHARTE

Tout utilisateur s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessus. Le non-respect de ces règles peut entraîner la suspension ou la suppression des droits d'accès à Internet.

Je soussigné(e)
certifie avoir pris connaissance de l'intégralité des dispositions ci-dessus décrites. Je déclare être responsable de mon utilisation des ressources informatiques mises à ma disposition par la bibliothèque municipale d'Achères.

Fait à Achères, le

Signature de l'utilisateur

Signature du représentant légal
(si l'utilisateur est mineur)